

---

Adresse de la société populaire de Mont-Unité, qui félicite la Convention et s'indigne de l'attentat contre les représentants, lors de la séance du 27 prairial an II (15 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Mont-Unité, qui félicite la Convention et s'indigne de l'attentat contre les représentants, lors de la séance du 27 prairial an II (15 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 626;  
[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1976\\_num\\_91\\_1\\_14742\\_t1\\_0626\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14742_t1_0626_0000_1)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

## 6

La société populaire de Mont-Unité, ci-devant St-Gaudens, département de la Haute-Garonne, applaudit à l'énergique sollicitude de la Convention nationale qui a fait tomber la tête de tant de conspirateurs, félicite la France entière de ce que le génie de la liberté prend un soin particulier d'écarter les coups que la tyrannie dirige contre les hommes vertueux.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Mont-Unité, 13 prair. II] (2)

« Représentans,

Nous bénissons votre énergique sollicitude qui a fait tomber la tête de tant de conspirateurs, nous manifestons la joie que nous a inspiré votre sage décret sur l'établissement des fêtes nationales; nous rendions grâces à l'Être Suprême dont vous proclamés l'existence et qui préside à la sagesse de vos délibérations; au succès de nos armes; et au maintien de la République, lors que tout à coup nous avons été saisi d'horreur et d'indignation, en apprenant la nouvelle conspiration dirigée contre la Représentation Nationale, en la personne de Robespierre et Collot d'herbois, deux des plus zélés défenseurs des droits du peuple. Quels sont donc ces monstres qui dirigent ainsi des mains scélérates? Dans quels antres se cachent-ils pour pouvoir se soustraire à la foudre nationale! Qu'ils tremblent! Le peuple français les connaît, et sa juste indignation sera la règle de leur supplice, ou bien, si nous ne pouvions les dévoiler, le génie qui veille sans cesse sur le sort des français, ne peut manquer de les frapper. Représentans, la scélérateuse de nos infâmes ennemis est à son comble. Ils touchent à leur dernière heure, leurs nouvelles entreprises sont les convulsions de leur agonie: poursuivez-les, réduisez les au néant: Le peuple français est debout, il veillera sans cesse à votre surêté, il secondera vos efforts, et vous aurez bien mérité de la Patrie et de l'humanité. Nous vous félicitons, nous félicitons la France entière, nous nous félicitons nous-mêmes, de ce que le génie de la liberté prend un soin particulier d'écarter les coups que la tyrannie dirige contre les hommes vertueux.

Vive la République! Vive la Montagne!  
Périssent les tyrans et les traîtres ».

[3 signatures illisibles].

## 7

La municipalité de Millau, département de l'Aveyron, témoigne sa reconnaissance à la Convention nationale sur ses travaux, l'invite à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle ait consolidé le bonheur du peuple.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXIX, 298. B<sup>in</sup>, 29 prair.

(2) C 306, pl. 1165, p. 9.

(3) P.V., XXXIX, 299. B<sup>in</sup>, 29 prair.

[Millau, s.d.] (1).

« Législateurs,

Vos immortels travaux nous ont pénétrés d'admiration et de reconnaissance. L'histoire de notre révolution est non seulement digne de faire époque, mais encore d'éclipser tout ce qu'on raconte de merveilleux en faveur des peuples libres. Quelle nation pourra se mettre en parallèle avec la nôtre! Sages et vertueux pilotes, vous la conduirez au port; l'Eternel la protège comme vous protégez la vertu.

Nous vous invitons de rester à votre poste jusqu'à ce que vous aurez consommé l'œuvre de notre salut.

Pères du peuple, soyez convaincus que l'exécution de vos lois ne souffrira aucun retard parmi nous, et que nous sommes depuis longtemps à la hauteur des circonstances. C'est la preuve certaine que nous vous donnons de notre attachement à la République que nous voulons maintenir.

Le danger qu'ont couru les jours de Robespierre et de Collot d'Herbois, ces intrépides défenseurs des droits des peuples, est parvenu jusqu'à nous, nous en avons été pénétrés d'indignation et de douleur. Leurs vertus et leur courage animent la rage de nos ennemis. C'est par la perfidie et l'assassinat qu'ils voulaient anéantir nos représentans; mais l'Être Suprême, qui nous les a conservés, nous donne une preuve de son amour pour nos législateurs ».

TAPON (maire), BROUILLET, CABANTONG, Jean  
CARRIÈRE, FORQUE [et 2 signatures illisibles].

## 8

La société populaire de Vienne (2) écrit qu'elle regarde l'entrée de Turin comme prochaine; et, pour enflammer s'il se peut, de plus en plus l'enthousiasme guerrier de nos républicains, cette société vient d'arrêter qu'elle fera don, au premier qui entrera dans la capitale du tyran Sarde, d'une épée fabriquée dans ses murs, avec cette inscription: *La société populaire de Vienne, au courage républicain.*

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (3).

## 9

Des citoyens faisant partie de la garnison et du camp de Germersheim (4), écrivent qu'ils viennent de se réunir en société populaire, et qu'ils offrent leur premier hommage à la Convention nationale, en la félicitant sur ses travaux; ils l'invitent à continuer d'écraser les factions du dedans, et à conduire avec sagesse et vigueur le bras qui doit frapper le despotisme.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (5).

(1) C 305, pl. 1151, p. 6.

(2) Isère.

(3) P.V., XXXIX, 299.

(4) Palatinat.

(5) P.V., XXXIX, 299. J. Sablier, n° 1380; Mon., XX, 751; J. Fr., n° 629; Audit. nat., n° 632 (sic pour 633); B<sup>in</sup>, 28 prair. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).